



# ANGERS HANDBALL CLUB

## Informations inscriptions

Saison 2024/2025

Retrouvez toutes ces explications et tous les documents officiels sur notre site [www.angershbc.fr](http://www.angershbc.fr).  
Consultez aussi nos comptes Facebook et Instagram.  
Des questions ? Contactez [secretaire@angershbc.fr](mailto:secretaire@angershbc.fr)

❖ **Pour toute nouvelle inscription** : envoyez à l'adresse mail [secretaire@angershbc.fr](mailto:secretaire@angershbc.fr) vos nom/prénom/date de naissance.

❖ **Pour tout renouvellement d'inscription** :

**1. Complétez votre dossier sur le site Gesthand de la fédération**

Lien envoyé par mail autour du 10 juin, valable 1 mois / nous contacter si besoin pour ré-envoi

→ téléchargez/importez sur gesthand les documents suivants :

- photo d'identité
- pièce d'identité
- autorisation parentale pour les mineurs
- questionnaire de santé pour les licenciés mineurs** (le certificat médical a été supprimé)
- certificat médical obligatoire** (de moins de 3 ans, postérieur au 1<sup>er</sup> juin 2021) **pour les licenciés majeurs** (hors licences dirigeantes) → imprimer le certificat de la fédération ou faire noter au médecin « certifie n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir ».

**Attention, la fédération ne valide aucun dossier s'il manque un document, une information, une signature, ou si un document est illisible ...**

**2. Venez remettre lors des PERMANENCES le dossier simplifié** (= fiche d'inscription + cotisation) dans le hall de la salle Montaigne. Nous vérifierons ensemble que votre dossier est complet sur Gesthand (site de la fédération), sans quoi nous ne pourrons pas valider votre inscription :

Samedi 22 juin 2024 de 10h00 à 13h00
Vendredi 28 juin 2024 de 18h00 à 20h00
Samedi 29 juin 2024 de 10h00 à 13h00

Rejoindre **Angers HandBallClub**,

c'est adhérer à une **ASSOCIATION** qui fonctionne avec **l'investissement de bénévoles**.

Y adhérer implique donc des DROITS et des DEVOIRS (cf. charte).

**Joueurs, parents, entraîneurs, dirigeants,**  
c'est avec l'aide de chacun.e tout au long de la saison que le club fonctionnera bien.  
**On compte sur vous !**



# Fiche d'inscription

Saison 2024/2025

(cadre réservé au club)

Licence finalisée  Validée (club)  Qualifiée (fédé)

**Licencié 1 - Nom/Prénom :** \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**Licencié 2 - Nom/Prénom :** \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Licencié 3 - Nom/Prénom :** \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Licencié 4 - Nom/Prénom :** \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

## Montants de cotisation :

Année de naissance	Inscription sans mutation durant les permanences	Inscription avec mutation durant les permanences	Inscription sans mutation en dehors des permanences	Inscription avec mutation en dehors des permanences
2006 et avant	168 €	346 €	178 €	356 €
2006/2007/2008	148 €	326€	158 €	336 €
2009/2010	138 €	252€	148 €	262 €
2011/2012	128 €	242€	135 €	252 €
2013/2014	119 €	119€	129 €	129 €
2015/2016	110 €	110 €	120 €	120 €
2017/2018	102 €	102 €	112 €	112 €
Loisirs	103 €	103 €	113 €	113 €
Dirigeant	22 €	22 €	22 €	22 €

(Sous certaines conditions, le coût de la mutation peut être déduit de la cotisation. Renseignements auprès du secrétariat)

**Pass sport** : 50 €

**Carte Partenaires** Montant : \_\_\_\_\_ € N° de la carte Partenaires : \_\_\_\_\_

La carte partenaire : prise en charge de 2/3 du montant de la cotisation (plafonnée à 91,47 €) pour les enfants de 6 à 17 ans révolus. Une cotisation par enfant. Déduire la prise en charge de la mairie du montant de la cotisation - Transmettre au club le dépliant de la mairie complété et signé par enfant

## Modalités de paiement :

**Virement bancaire** - Montant : \_\_\_\_\_ €

RIB : **FR76 1380 7008 1806 0195 4269 274** (indiquer « licence + nom du licencié » en motif du virement)

**Chèques** Montant : \_\_\_\_\_ € Nombre de chèques : \_\_

**Les chèques ne seront encaissés qu'à partir de la mi-septembre 2024.**

A l'ordre de : « Angers HBC » / Merci d'y mentionner au dos, le mois de dépôt désiré et le nom/prénom du licencié.

Jusqu'en décembre 2024, maximum 3 chèques, dernier chèque encaissé en février 2024

Jusqu'en février 2025, maximum 2 chèques, dernier chèque encaissé en mars 2024

A partir de mars 2025, un seul chèque.

**Chèques vacances ANCV** Montant : \_\_\_\_\_ € (il vous sera demandé + 2 € pour les frais d'envoi)

**Coupon Sport** Montant : \_\_\_\_\_ €

# CHARTRE DU CLUB

- **Je m'engage à être assidu aux entraînements et aux matchs**, à respecter les horaires.
- **Je m'engage à assurer les tâches nécessaires au bon déroulement des matchs** (arbitrage, responsable de salle, table de marque)
- **Je m'engage à un comportement exemplaire**, à faire mon possible pour être présent à l'assemblée générale du club.
- **En tant que parent** : je m'engage à assurer les déplacements, laver les maillots, tenir la buvette, faire des gâteaux...

**3 parents minimum doivent prendre une licence « dirigeant » par équipe.**

- **Je souhaite prendre une licence dirigeant** (une « formation » est prévue fin septembre : explications des rôles).

Phrase à recopier :

**« Je déclare avoir lu la charte de bonne conduite au Angers HBC et m'engage à participer à la vie du club ».**

JOUEUR ou RESPONSABLE LÉGAL (si mineur) :

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

Fait le : -----

**Signature du joueur** et du représentant légal si joueur mineur